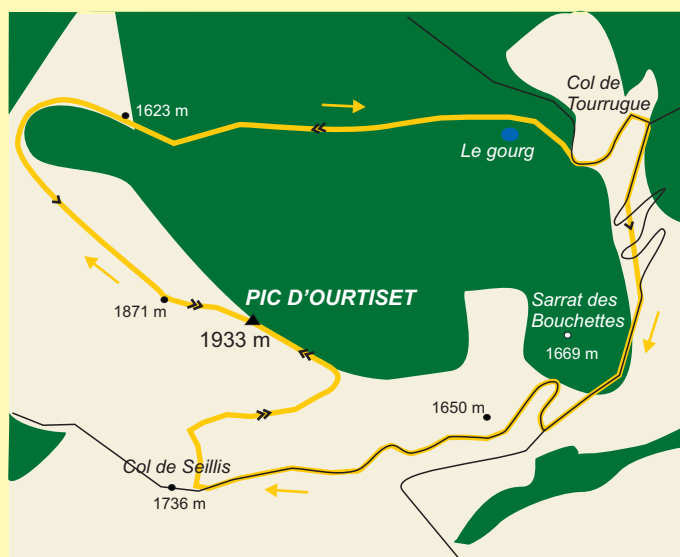


PIC DE L'OURTISSET



Q- Tour de l'Ourtiset

Distance : 11 km
Durée : 3h30
Dénivelé : + 460m

Difficulté : élevée
Balisage : jaune
Carte IGN : Top 25 N°2248 ET



NATURE & PATRIMOINE

Ce sentier est un sentier de montagne, le plus haut du département de l'Aude. Vous parcourrez un site exceptionnel par ses paysages montagnards, sa faune et sa flore. Vous découvrirez, depuis le sommet le Pays de Sault dans sa totalité ainsi que les Pyrénées Ariégeoises et Catalanes. Et si la visibilité est bonne vous apercevrez le Pic de Bugarach et la plaine Carcassonnaise jusqu'à la Montagne Noire.

Parking : Au col de Tourrugue.

Départ : Au col, prendre la piste qui monte face au refuge pastoral. Après 350 m s'engager sur la droite puis suivre la piste en direction du col de Seillis. 100 m avant la clôture qui traverse le col, prendre à droite un sentier montant en lacets vers le Pic de l'Ourtiset. Suivre le balisage jusqu'au sommet. Après le pic suivre le balisage à travers les pins à crochets, passer la clôture et suivre la sente qui descend et remonte sur la crête où poussent quelques pins ...



Hébergement :

Gîte rural communal de Mazuby
Réservation au 04 68 20 70 38

Q- Tour de l'Ourtiset

(Suite) Redescendre sur l'autre versant à travers la prairie jusqu'au bas d'un vallon où vous pénétrez à droite dans la forêt. Suivre le sentier jusqu'à une tire forestière, remonter et suivre dans la forêt. Vous entamez ensuite la descente jusqu'à une tire que vous prenez sur votre gauche. Elle vous emmène dans une clairière. Tourner à droite et emprunter une nouvelle tire jusqu'à la route des sapins. Depuis la route remonter jusqu'au col de Tourrugue.

La ZNIEFF "Crête de Pailhères et montagne de l'Ourtiset":

Le Pic de l'Ourtiset fait partie du périmètre de cette ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).

Lancé en 1982 à l'initiative du ministère de l'environnement, l'inventaire des ZNIEFF est un outil de connaissance du patrimoine naturel de France.

Une ZNIEFF se définit par l'identification scientifique d'un secteur du territoire national particulièrement intéressant sur le plan écologique. L'ensemble de ces secteurs constitue ainsi l'inventaire des espaces naturels exceptionnels et représentatifs.

On distingue deux types de ZNIEFF :

- les zones de types I, secteurs d'une superficie en général limitée, caractérisés par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux, rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.

- les zones de type II, grands ensembles naturels (massif forestier, vallée, plateau...) Riches et peu modifiés ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Dans ces zones, il importe de respecter les grands équilibres écologiques, en tenant compte notamment du domaine vital de la faune sédentaire ou migratrice.

La ZNIEFF de type II du Pic de l'Ourtiset, est l'une des rares zones calcaires d'altitude du département. Son cortège floristique y est caractéristique et diversifié. Le site abrite également plusieurs espèces remarquables de la faune alpine : L'ours (incursions régulières), le lagopède et la perdrix grise, l'aigle royal et le vautour fauve (de passage).